

## ATTESTATION

### *d'une démarche de mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données*

Je Soussigné, Maître Olivier ITEANU, Avocat à la Cour d'Appel de Paris et Président de la SELAS ITEANU AVOCATS, atteste par la présente que la Société EDICIA, SAS au capital de 153.064,00 €, immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 444 954 721, ayant son siège social Espace Performance Atlantpole la Fleuriaye, 44470 Carquefou, France, *ci-après EDICIA*, a engagé avec notre Société d'Avocats une démarche de mise en conformité au Règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 Avril 2016 dit « RGPD », consistant en la réalisation des diligences suivantes :

- Cartographie des traitements de données effectués par EDICIA en sa qualité de responsable de traitement et de sous-traitant, et analyse juridique des traitements recensés;
- Confection de projets de registres RGPD d'EDICIA en sa qualité de responsable de traitement et de sous-traitant, conformément à l'article 30 du RGPD ;
- Communication à EDICIA d'une documentation RGPD / données personnelles (Guide Sécurité de la CNIL, Délibérations, normes et recommandations CNIL),
- Préconisations concernant la désignation d'un DPO auprès de la CNIL conformément aux articles 37 et suivants du RGPD ;
- Mise à niveau de la Politique de Protection des Données et de la Politique de Cookies du site internet d'EDICIA (<https://www.edicia.fr>), afin d'informer les visiteurs du site internet des traitements de données mis en œuvre conformément au RGPD ;
- Rédaction d'une charte RGPD à destination des prestataires / sous-traitants auxquels EDICIA fait appel dans le cadre de son activité, dans le respect de l'article 28 du RGPD ;
- Rédaction d'un avenant à destination des salariés d'EDICIA, afin de s'assurer que ces derniers s'engagent à respecter la confidentialité des données à caractère personnel qu'ils traitent dans le cadre de leur fonction.

Nous certifions que ces Diligences ont été réalisées du 08/02/2018 au 02/07/2018 par ou sous le contrôle de notre Société d'Avocats et qu'elles ont été réalisées sur la foi des informations qui nous ont été transmises et, sur cette base, conformément aux prescriptions énoncées par le RGPD.

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Paris, le 3 juillet 2018.



**Olivier ITEANU**  
Avocat à la Cour  
oiteanu@iteanu.com